

# Portrait de territoire

& zoom sur les politiques de solidarité  
de la Métropole de Lyon

## Conférence territoriale des maires Lônes et coteaux du Rhône



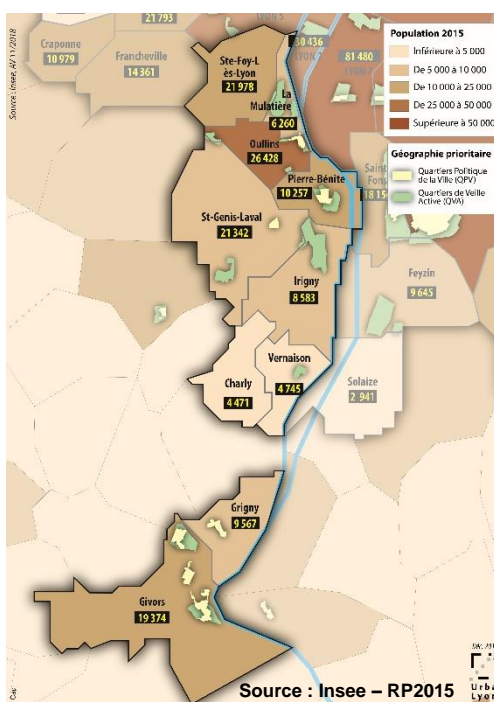
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES  
SERVICES DE PROXIMITE

ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA  
METROPOLE

DEFINITIONS ET SOURCES



## Sources et définitions

Les **astérisques (\*)** renvoient aux définitions page 13.  
Les **nombre entre parenthèses** (compris entre 1 et 31) font référence aux sources des données page 14.

# ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

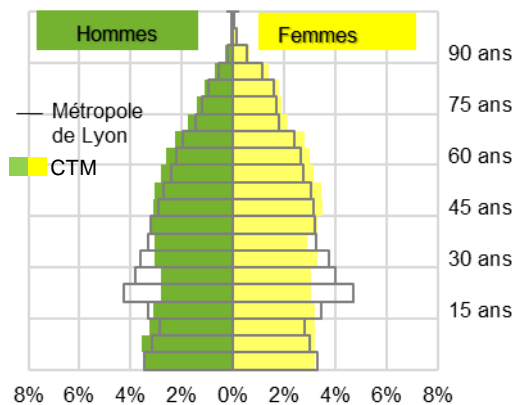
L'attractivité est la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des populations.

Les indicateurs retenus ici concernent les champs économique (emplois, secteurs d'activité, création d'entreprises), démographique (croissance de la population) mais aussi la qualité de l'environnement, le niveau de desserte en transports en commun ou encore les prix immobiliers.

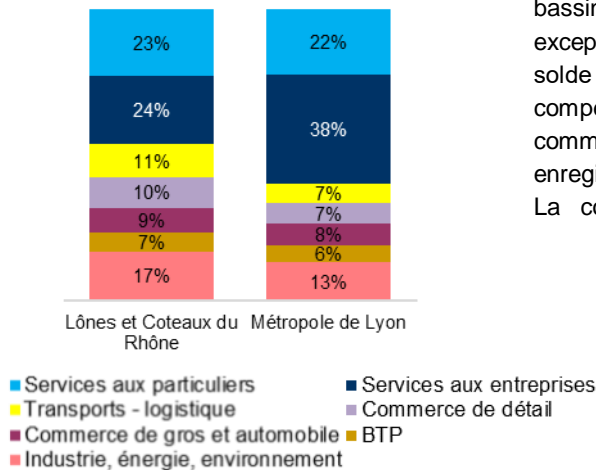
## Ce que l'on peut retenir :

- Une croissance démographique modérée, portée par les naissances.
- Une diminution de l'emploi salarié privé, notamment dans le secteur de l'industrie, le BTP et les transports et la logistique
- Des prix de l'immobilier inférieurs à la moyenne de la Métropole de Lyon.
- Une présence plus marquée des emplois publics

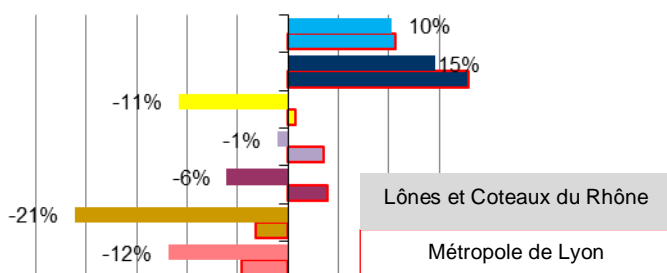
## Pyramide des âges en 2015 (1)



## Emplois salariés privés par secteur en 2017 (2)



## Évolution 2012-2017 des emplois salariés privés par secteur d'activité en % (6)



## Une faible croissance démographique

En 2015, la Confédération compte 133 005 habitants, soit environ 10% de la population métropolitaine.

Entre 2010 et 2015, la croissance démographique dans le bassin de vie atteint + 0,6% par an. La dynamique démographique sensiblement moins soutenue que dans la Métropole (+1,1% par an) est portée exclusivement par le solde naturel excédentaire\* (+ 0,7 % par an, + 0,9 % en moyenne dans la Métropole) alors que le solde migratoire apparent\* est légèrement déficitaire (- 0,1 %). Toutes les communes du bassin de vie gagnent des habitants excepté La Mulatière (-0,7%/an), dont le solde migratoire déficitaire n'est pas compensé par le solde naturel\*. Cinq communes dont La Mulatière enregistrent un solde migratoire négatif. La commune la plus attractive est

Vernaison qui a la particularité d'avoir un solde naturel à l'équilibre (soit un nombre de naissances équivalent au nombre des décès). La population y a augmenté de +1,2% /an sur la période 2010-2015.

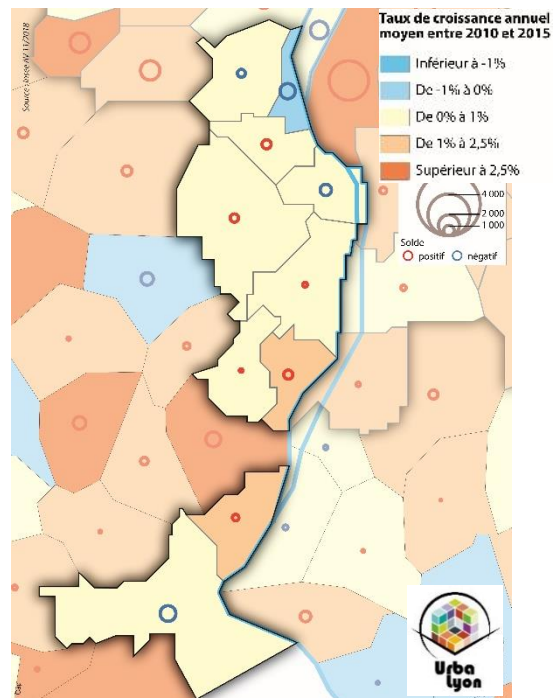
## Des baisses d'emplois dans tous les secteurs d'activité excepté les services

Fin 2017, le territoire compte 33 549 emplois salariés privés, soit 6 % des emplois de la Métropole.

Le secteur industriel, les transports, la logistique et le commerce de détail sont surreprésentés au détriment des services aux entreprises qui emploient néanmoins le plus de salariés (24 %) avec le secteur des services aux particuliers (23%).

Entre 2012 et 2017, le nombre d'emplois recule de -0,9 % alors qu'il augmente

## Évolution de la population et solde migratoire apparent\* (2010-2015) (1)



dans la Métropole (+ 8,3 %). Lômes et Coteaux du Rhône fait partie, avec le Val de Saône (-0,2 %), des deux territoires qui perdent des emplois. A noter qu'Irigny, La Mulatière et Pierre-Bénite enregistrent des hausses d'emplois.

### Un taux élevé d'artificialisation des sols

En 2015, 57 % des sols de Lômes et Coteaux du Rhône sont artificialisés (zones urbanisées, zones d'activité économique ou zones en mutation par opposition aux espaces agricoles ou naturels) : entre 2010 et 2015, ce taux a connu une progression plus faible (+ 0,3 pt) qu'en moyenne dans la Métropole (+1,1 pt).

### Des prix de l'immobilier inférieurs à la moyenne métropolitaine

Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens s'élève à 2 283 € / m<sup>2</sup> en 2017 (25% de moins que dans la Métropole de Lyon). Les prix varient fortement selon les communes. Pour acquérir un appartement dans l'ancien en 2017, il faut compter en moyenne 1 482 €/m<sup>2</sup> à Givors (prix le plus bas de la Métropole) et 2 530 €/m<sup>2</sup> à Sainte-Foy-lès-Lyon.

### Un territoire plutôt résidentiel avec 90 emplois pour 100 actifs en emploi

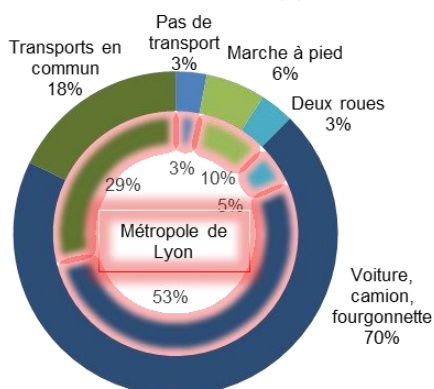
19 970 actifs vivent et travaillent au sein du bassin de vie (soit 37% des actifs). 46 % travaillent dans une autre Confédération de la Métropole et 7% en dehors de la Métropole.

Au niveau des emplois, 58% sont occupés par des habitants extérieurs à la Confédération.

### Une densité moyenne d'étudiants (43 pour 1 000 habitants)

5 800 étudiants en 2016 étudient principalement à la faculté de médecine et de maïeutique de Lyon Sud à Oullins et à l'institut de formation aux carrières de santé de Saint-Genis-Laval.

### Les modes de déplacement principaux pour aller au travail en 2015 (1)

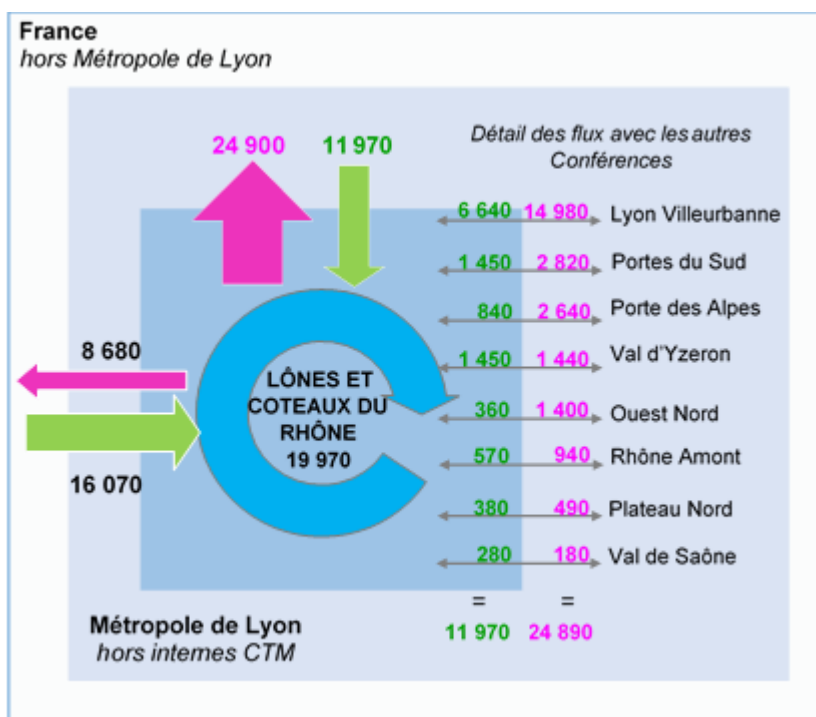


	Lômes et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon	
Dynamique démographique	Population en 2015 (1)	133 005	1 370 678
	Tx de croissance annuel moyen 2010-2015 (1)	+0,6%	+1,1%
	Solde naturel 2010-2015 (%) (1)	+0,7%	+0,9%
	Solde migratoire apparent* 2010-2015 (%) (1)	-0,1%	+0,2%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2017 (2)	33 549	577 784
	Evolution des emplois salariés privés sur 5 ans (2)	-0,9%	+8,3%
	Nombre postes salariés publics (29)	11 814	138 200
	Part d'emplois publics (29)	27,9%	21,1%
	Nombre d'entreprises (6)	8 019	110 421
Nature, environnement, écologie	Tx d'artificialisation* en 2015 (5)	57%	58%
	Evolution du tx d'artificialisation 2010-2015 (en pts) (5)	0,3	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2016 (au lieu d'enseignement) (7)	5 779	159 390
	Etudiants pour 1000 hab (7)	43	116
	Nb d'hôtels en 2018 (23)	12	211
	Nb de chambres d'hôtel en 2018 (23)	728	13 773
Foncier et immo.	Tx de construction* 10 ans (1) (8)	10	15
	Prix / m <sup>2</sup> des logements collectifs anciens en 2017 (9)	2 283	3 069
	Prix / m <sup>2</sup> des logements collectifs anciens de type T3 en 2017 (9)	2 212	2 875
	Evolution 2012-2017 du prix / m <sup>2</sup> des logements collectifs anciens de type T3 (9)	-5,0%	+1,5%
Déplacements	Nb total de km de voies cyclables (11)	60	653
	Dont réseau structurant* (11)	19	310
	Population desservie par les TC (11)	91%	95%

### Migrations domicile-travail en 2015 (1)

**63%** de navetteurs parmi les actifs ayant un emploi résidant sur le bassin de vie.

**58%** des emplois du bassin de vie occupés par actifs ayant un emploi résidant en dehors.



Clé de lecture : Dans le cas de Lômes et coteaux du Rhône, 24 890 habitants sortent de Lômes et Coteaux du Rhône pour aller travailler dans une autre Confédération. Parmi ceux-ci, 14 980 se déplacent dans Lyon Villeurbanne.

\*un navetteur est une personne en emploi travaillant en dehors de son bassin de vie de résidence

# INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

L'objectif de cette partie est d'appréhender les caractéristiques socioéconomiques de la population

pour cerner les besoins réels des habitants en difficultés parmi les familles, les jeunes, les personnes âgées, handicapées.... Les questions de mixité (générationnelle, sociale, culturelle) et de cohésion sociale et territoriale sont également au cœur de cette partie,

## Ce que l'on peut retenir :

- Des situations de précarité proches de la moyenne métropolitaine excepté à Givors, Pierre-Bénite et la Mulatière où elles sont plus marquées
- Une part élevée de familles avec enfant(s)
- Une situation globale de vieillissement de la population
- Des écarts de niveaux de vie marqués
- Un niveau de santé proche de la Métropole

## Des situations de chômage et de précarité concentrées à Givors, Pierre-Bénite et La Mulatière

Fin 2017, le bassin de vie compte 11 245 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C. Leur nombre a augmenté de 22 % en cinq ans (+23 % dans la Métropole). Givors et Oullins sont les communes les plus touchées par le chômage et la précarité. Le taux de pauvreté\* atteint 28 % à Givors alors qu'il est inférieur à 10 % à Irigny, Sainte-Foy-Lès-Lyon et Saint-Genis-Laval. La part de demandeurs d'emploi sans activité (cat. A) dans la population active est proche de la moyenne métropolitaine (12 %). Il atteint 18 % à Givors et 15 % à Pierre-Bénite.

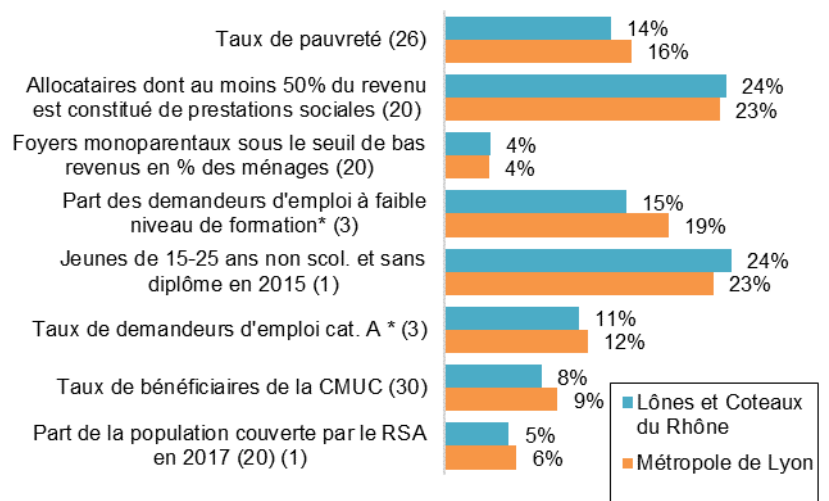
24 % des jeunes de 15-25 ans sortis du cadre scolaire sont sans diplôme (23 % dans la Métropole). Cette proportion atteint 31 % à Givors qui se classe parmi les 7 communes de la Métropole les plus concernées par cette problématique. En revanche, les demandeurs d'emploi présentant un faible niveau de formation sont inférieurs à ceux de la Métropole (15 % contre 19 %) tandis que ce taux s'élève à 22 % à Givors.

24% des allocataires de la CAF ont leur revenu composé pour plus de moitié de prestations sociales (23% en moyenne dans la Métropole). Ce taux est le plus élevé dans la commune de Givors (33%).

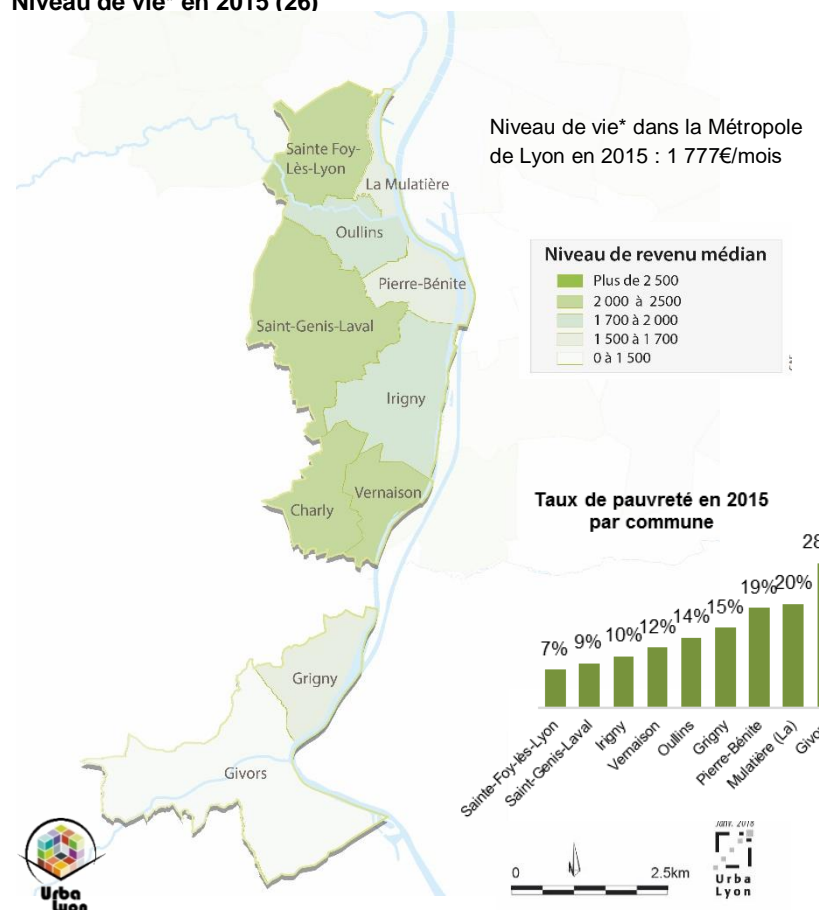
## 11% des habitants résident dans des quartiers en politique de la ville

Lônes et Coteaux du Rhône compte 14 quartiers inscrits dans la géographie prioritaire du contrat de ville Métropole de Lyon (2015-2020) : sept quartiers politique de la ville (QPV) qui concentrent les populations les plus modestes et sept quartiers en veille

## Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



## Niveau de vie\* en 2015 (26)





active (QVA) déjà inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale 2007-2014.

11 % des habitants du bassin de vie résident dans un QPV en 2013. Les QPV sont principalement localisés dans deux communes : Givors (41% de la population résident en QPV) et Pierre-Bénite (24%).

### Des écarts de niveaux de vie\* très marqués entre les communes

En 2015, Givors est la commune la plus modeste dans laquelle la moitié des habitants a un niveau de vie\* inférieur à 1 500€/mois par « équivalent adulte » (UC). Quatre communes se situent au-dessus de 2 000€/mois : Sainte-Foy-Lès-Lyon, Saint-Genis-Laval, Vernaison et jusqu'à 2 485€/mois à Charly

### 39 % de ménages composés de familles avec enfant(s)

Le taux de familles avec enfant(s) est bien plus élevé qu'en moyenne dans la Métropole (33%). Les couples sans enfant sont légèrement sur-représentés (25 % contre 22 % en moyenne dans la Métropole).

### Un territoire globalement vieillissant

En 2015, les personnes âgées de 75 ans et plus sont légèrement surreprésentées dans le bassin de vie : elles représentent 10 % des habitants contre 8% en moyenne dans la Métropole. L'indice de vieillissement s'élève à 71 (63 dans la Métropole) en moyenne dans le bassin de vie. Sainte-Foy-Lès-Lyon présente l'indice le plus élevé (95) et compte presque autant de 65 ans et plus que de moins de 20 ans.

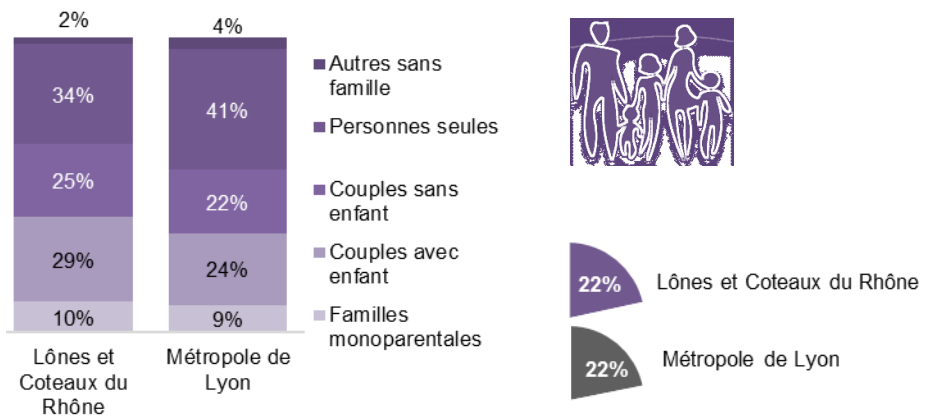
### Une présence ouvrière encore marquée

20% des actifs sont ouvriers et seulement 18% sont cadres (respectivement 16 % et 24 % dans la Métropole). La part d'ouvriers oscille entre 7 % à Charly et 34 % à Givors soit le plus fort taux après Saint-Fons (37 %) et équivalent à Vénissieux. La part des cadres varie de 6% à Givors à 36% à Charly.

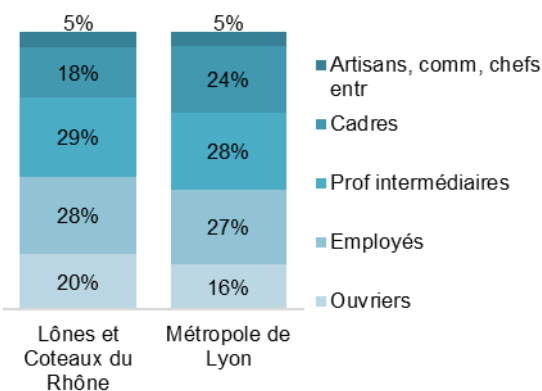
### Santé : des indicateurs proches de la moyenne métropolitaine

Le taux de décès prématuré (avant 65 ans) est équivalent à la moyenne métropolitaine (172). Ce taux est plus élevé à Givors, Pierre-Bénite et Oullins où il dépasse 210 décès pour 100 000 habitants).

## Typologie des ménages en 2015 (1) Les familles nombreuses\* en 2015 (1)



## CSP des actifs en 2015 (1)



		Lône et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2015 (1)	2,3	2,2
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville (QPV) (4)	11%	13%
	Taux de couverture de la population par la CAF	53%	56%
	Part des mineurs dans la population en 2015	24%	22%
	Evol. (2010-2015) part des mineurs en points	+0,0	+0,3
Insertion et emploi	Tx de natalité* en 2015 (1) (21)	14	15
	Demandeurs d'emploi ABC* en 2017 (3)	11 245	127 448
	Part de demandeurs d'emploi de très longue durée	23%	30%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2012-2017) (3)	22%	23%
Dépendance et handicap	Tx de demandeurs d'emploi (cat. A) dans la population active	11%	12%
	Indice de vieillissement 2015 (1)	71	63
	Part des 75 et plus en 2015 (1)	9,5%	8,1%
Santé	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2014 (1)	43%	46%
	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	171	172
	Tx de bénéficiaires du programme "MTdents" en 2013 (24)	22%	27%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	45%	44%
Sport	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	4 160	4 681
	Nb de licences sportives rapporté à la population 2015 (25)	25%	23%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2017 (18)	80%	86%
	Tx de retard à l'entrée en 6e en 2017 (18)	13%	11%

# DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITE

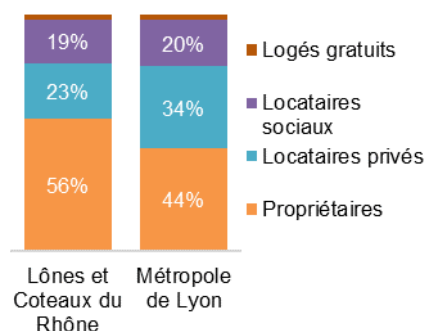
Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

## Ce que l'on peut retenir :

- Deux tiers de logements collectifs.
- 23 % de logements locatifs sociaux au sens de la loi SRU.
- Une densité médicale (en médecins généralistes libéraux) plus faible qu'en moyenne dans la Métropole.
- Petite enfance : une offre en accueil collectif qui varie du simple au double selon les communes
- 10 collèges dont 3 classés en REP\* et 1 classé en REP+.

## Statuts d'occupation des résidences principales en 2015 (1)



## Une prédominance de propriétaires et de grands logements

Plus d'un ménage sur deux est propriétaire de son logement (44% en moyenne dans la métropole). La part des maisons parmi les logements est assez élevée dans la conférence, notamment à Charly (87% contre 17% dans la moyenne métropolitaine).

En termes de taille de logements, les T5 et plus sont les plus surreprésentées sur le territoire (30% contre 21% en moyenne).

## La moitié des logements sociaux concentrée à Givors et Oullins

D'après l'inventaire SRU, la conférence Lômes et Coteaux du Rhône compte 13 378 logements locatifs sociaux, soit 22,7% des résidences principales contre 26,7% en moyenne dans la métropole en 2017. C'est dans les communes de Givors et Grigny que se concentrent le plus de logements sociaux (respectivement 46% et 33% du parc). La pression sur la demande de logement social est inférieure à la moyenne métropolitaine avec 4,7 demandes pour une attribution (5,7 dans la métropole). Elle oscille entre 2,4 à Givors (un des plus faibles taux au sein de la métropole) et 9,1 à Oullins.

## Une bonne offre d'accueil à destination de personnes âgées et handicapées

Le bassin de vie compte 84 médecins généralistes pour 100 000 habitants, un

nombre bien en deçà de la moyenne de la Métropole (103). En revanche l'offre d'infirmiers libéraux avec 155 professionnels pour 100 000 habitants est bien supérieure à la moyenne métropolitaine (132).

En termes d'équipements destinés aux personnes âgées et handicapées, les taux se situent au-dessus de la moyenne : 149 places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus contre 119 en moyenne et 8,9 places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants, la moyenne de la Métropole étant de 8.3.

## Une concentration d'équipements à vocation sociale localisée au nord et au sud de la conférence

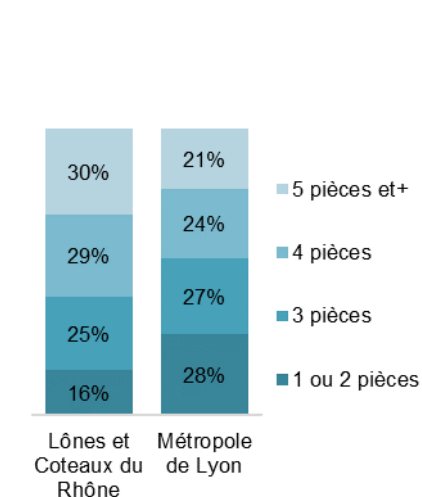
Outre les CCAS, le bassin de vie compte dix implantations de Maisons de la métropole, cinq MJC et onze centres sociaux.

Deux structures d'insertion par l'activité économique sont implantées sur le territoire.

## Assistants maternelles : une capacité d'accueil élevée

En 2017, Lômes et Coteaux du Rhône compte 1 210 places en crèches, soit un peu plus d'une place pour cinq enfants de moins de 3 ans. Si l'on y ajoute les enfants scolarisés de moins de 3 ans, le ratio théorique d'enfants accueillis en structures collectives est de 28 pour 100 enfants de moins de 3 ans, un taux

## Typologie des résidences principales en 2017 ( )



légèrement inférieur à la moyenne (30%). L'offre en accueil collectif est très hétérogène selon les communes et varie de 16 à Grigny et Irigny à 40 à Charly ou Pierre-Bénite.

La capacité d'accueil des assistantes maternelles est environ trois fois plus importante qu'en crèches avec 3 454 places soit 12% de l'offre métropolitaine alors que le bassin de vie ne regroupe que 9% des enfants de moins de 3 ans.

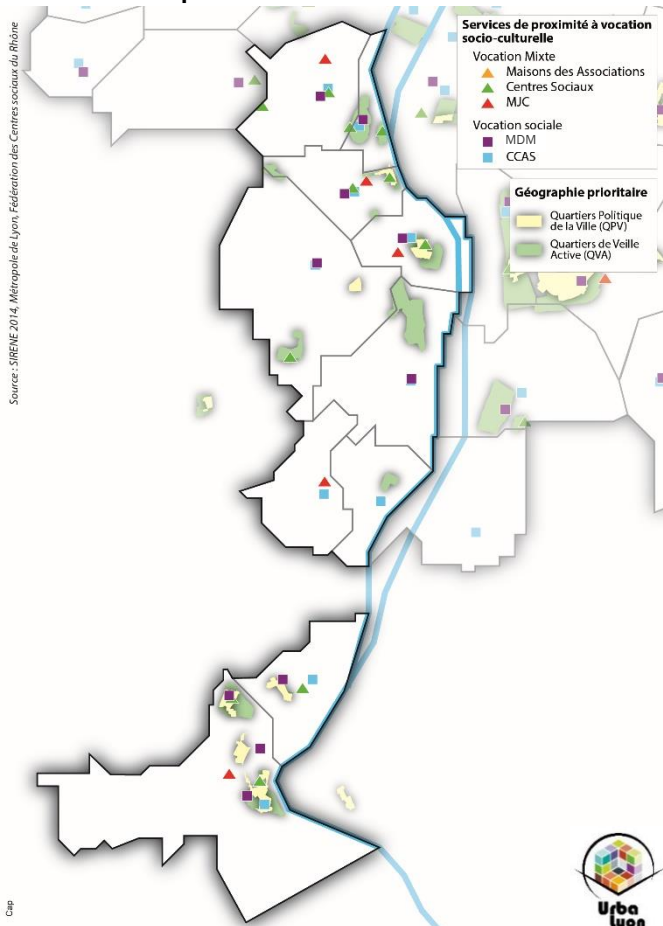
### Un niveau d'équipements sportifs légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine

Avec 32 équipements sportifs pour 10 000 habitants (contre 24 en moyenne dans la métropole), les Lômes et coteaux du Rhône font parties des 4 bassins de vie les mieux dotés. La Mulatière est la commune la mieux dotée avec un ratio de 67 pour 10 000 habitants. A l'inverse, Pierre-Bénite, Grigny et Saint-Genis-Laval sont les villes les moins bien équipées avec des ratios inférieurs à 22.

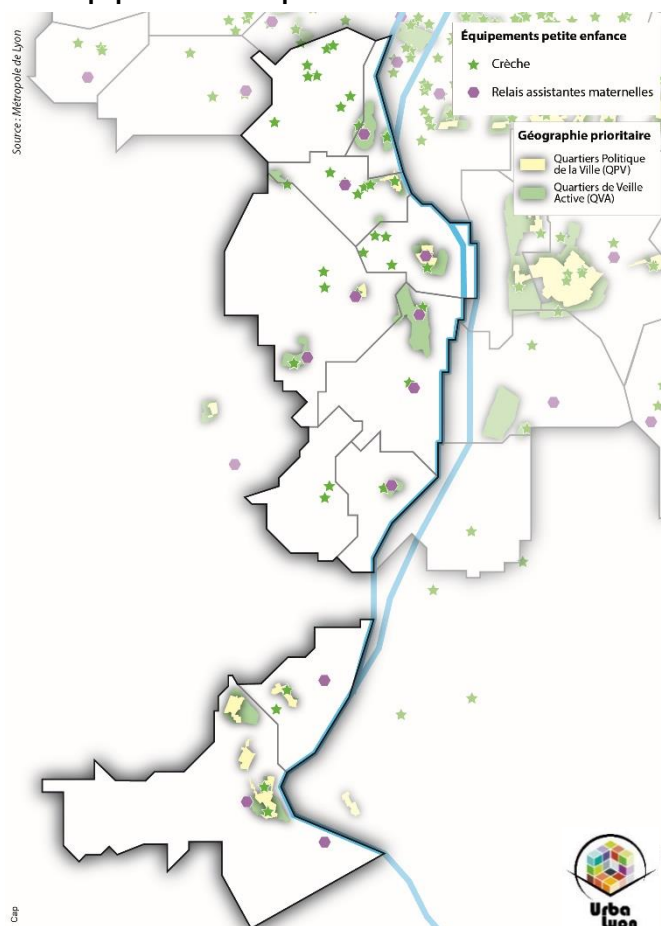
Le territoire compte 10 collèges publics, dont deux classés en REP\* (à Oullins et à Givors) et un classé en REP+ (à Pierre-Bénite) pour un total de 4 465 collégiens à la rentrée 2017.

	Lômes et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon	
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2015 (1)	4,0	3,6
	Part des maisons parmi les logements en 2015 (1)	31%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2017 (13)	13 378	158 317
	Tx de logements sociaux SRU en 2017 (13)	22,7	26,7
Pression sur la demande de logement social		4,7	5,7
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2017 (18)	241	2671
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2017 (22)	3 454	29 126
	Nb de places en crèches en 2017 (22)	1 210	14 182
	Nb de places en structures collectives* pour 100 enfants de moins de 3 ans (18) (22) (1)	28	30
Insertion et emploi	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	2	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2017 (1) (15)	149	119
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	8,9	8,3
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (31)	84	103
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (16)	155	132
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	32	24
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	22	27
Educ.	Nb de collèges publics en 2016 (18)	10	80
	Nb de collégiens, rentrée 2017 (18)	4 465	44 482

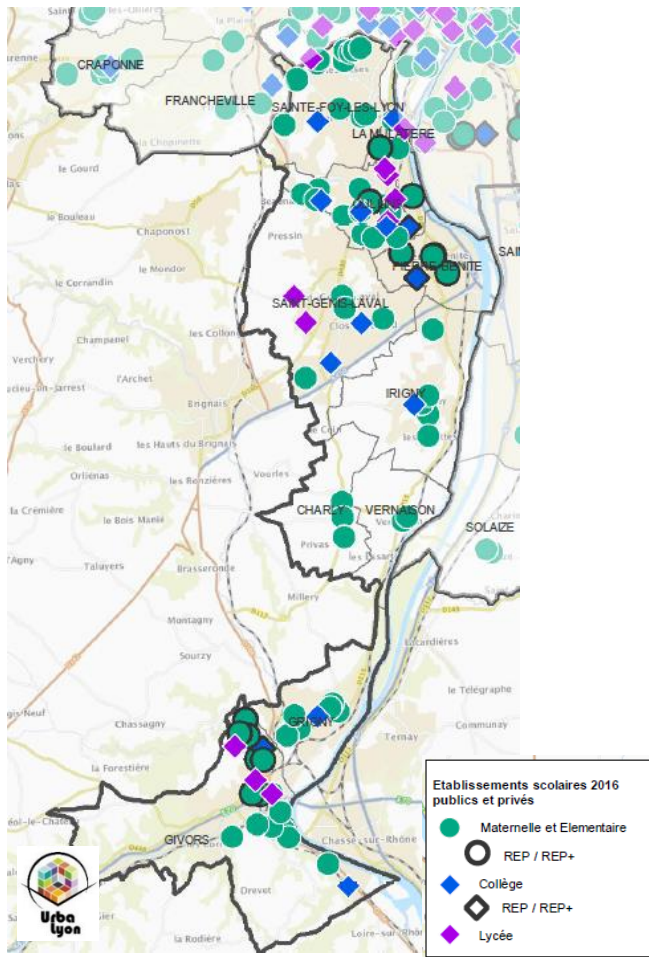
### Les services de proximité à vocation sociale



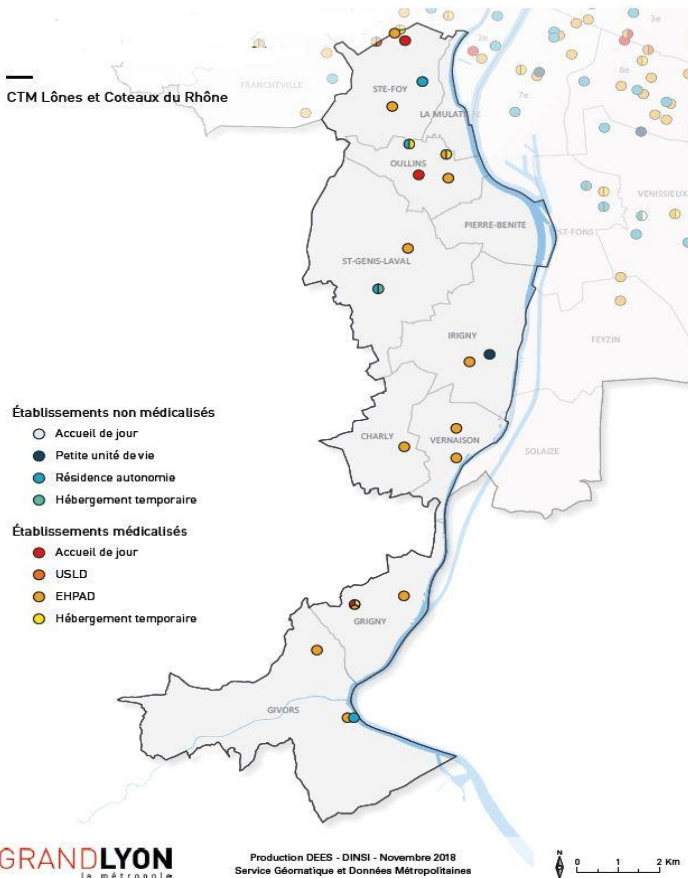
### Les équipements de la petite enfance



## Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)

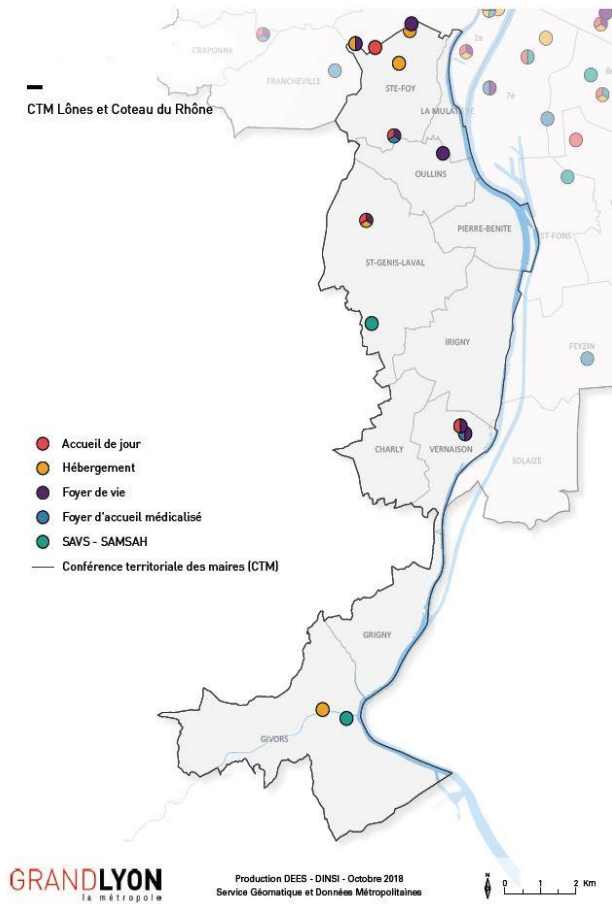


## Les établissements pour personnes âgées

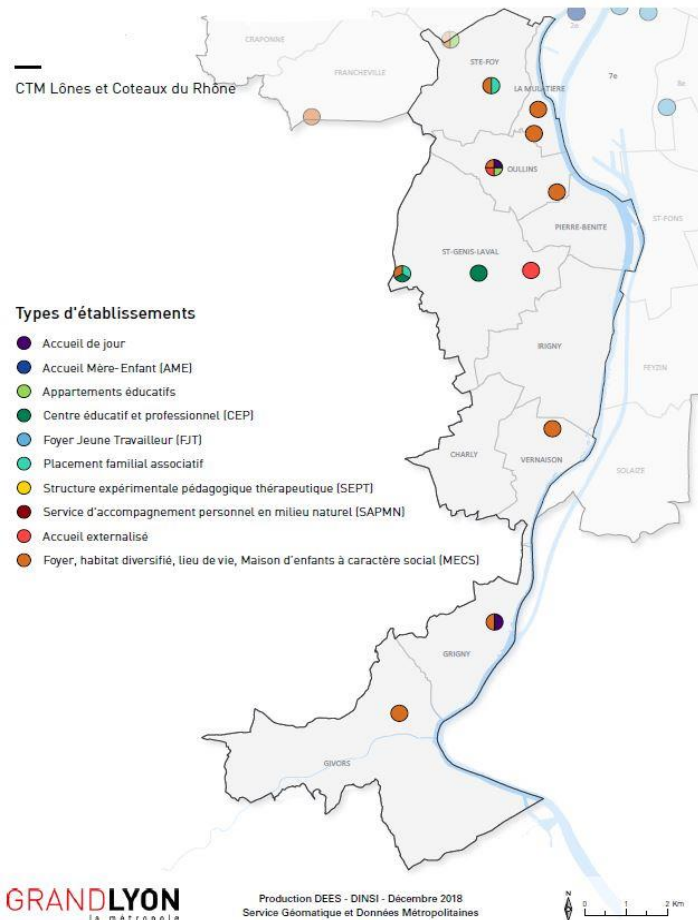




## Les établissements pour les adultes handicapés



## Les établissements de protection de l'enfance



# ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA METROPOLE DE LYON

La politique Santé et développement social de la Métropole coordonne et veille à la cohérence des politiques publiques dans ces champs.

Les indicateurs commentés dans cette partie portent sur les différentes politiques publiques dont à la charge la métropole de Lyon en rapport notamment avec la protection maternelle et infantile, les modes de garde, la prévention de la santé, l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, des personnes en insertion...

## Ce que l'on peut retenir :

- Une offre d'accueil chez les assistantes maternelles parmi les plus élevée
- Un recul du nombre de naissance sur les 5 dernières années
- Des mineurs davantage concernés par des mesures de protection
- Le plus fort taux de bénéficiaires de contrats jeunes majeurs
- La question de l'accès aux droits plus fréquemment traités dans le cadre des accompagnements sociaux

## PMI et prévention santé

Lônes et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon
---------------------------	-------------------

13,6	15,0
------	------

naissances enregistrées (21) en 2017 pour 1 000 habitants (1)

-1,6%	-0,1%
-------	-------

de naissances par an en moyenne au cours des cinq dernières années

65	52
----	----

places chez des assistantes maternelles pour 100 enfants de - de 3 ans en 2017

15	14
----	----

suivis de grossesse pour 100 naissances enregistrées en 2017

58	56
----	----

enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2017

## Un territoire bien doté en offre de garde pour les moins de 3 ans

La CTM Lônes et Coteaux du Rhône a une proportion d'enfants de moins de 3 ans dans la moyenne de la Métropole. Le taux de natalité, inférieur au taux métropolitain présente des valeurs très variables sur les communes. Il oscille entre 8,1 à Charly et près de 19 à Givors et Pierre-Bénite. Le nombre des naissances est en fort recul sur les cinq dernières années (-1,6% par an).

Le taux de 65 places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans est assez élevé et positionne l'offre de la CTM parmi les plus attractives de la Métropole. Les communes situées au sud (Irigny, Charly) sont particulièrement bien dotées. Cela compense le faible taux d'équipements en établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE).

Le taux de suivi de grossesse et de nourrissons vus en post-natal précoce est très proche de la moyenne métropolitaine.

## Le 2<sup>e</sup> plus fort taux d'enfants bénéficiaires d'une mesure de protection

Avec 3,6%, la CTM Lônes et Coteaux du Rhône possède le 2<sup>e</sup> taux le plus fort d'enfants mineurs bénéficiant d'une mesure administrative ou judiciaire, juste après les Portes du Sud. Le maximum est atteint à Givors avec 5,3%.

## Enfance et famille

Lônes et Coteaux du Rhône	Métropole de Lyon
---------------------------	-------------------

3,6%	3,3%
------	------

d'enfants mineurs bénéficiaires d'une mesure administrative ou judiciaire en 2017

### L'accompagnement financier des personnes âgées dépendantes dans la moyenne de la Métropole

Avec 5,6%, le taux de bénéficiaires de l'APA parmi les personnes de 60 ans et plus est assez proche de la moyenne métropolitaine.

Quelques communes se distinguent par des valeurs plus élevées comme Pierre-Bénite (8,8%) et Givors (8,9%). Elles sont également les deux communes du bassin de vie qui accueillent les populations les plus modestes.

Parmi les bénéficiaires de l'APA, on note la proportion plus faible des personnes les plus dépendantes (GIE 1 à 3) et à l'inverse, une sur-représentation des GIR4.

### Aides financières pour les personnes en situation de handicap : des taux dans la moyenne de la Métropole

2,7% des habitants sont bénéficiaires de l'AAH ou de l'AEEH. Dans le bassin de vie, le taux maximum est atteint à Givors 3,8% de bénéficiaires.

Le taux de bénéficiaires d'aide financière pour l'emploi d'une tierce personne (ACTP ou PCH) se situe également dans la moyenne.

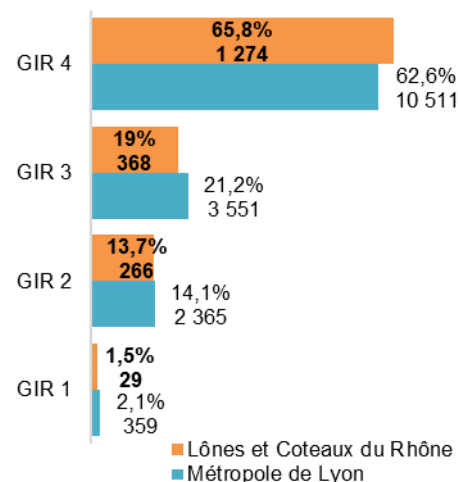
Givors et Grigny présentent des taux légèrement plus élevés.

## ● Vieillesse

Lônes et Coteaux du Rhône      Métropole de Lyon  
5,6%      5,9%

des personnes de 60 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile en 2017

### Répartition des bénéficiaires de l'APA par GIR en 2017 (22)



## ● Handicap

Lône et Coteaux du Rhône      Métropole de Lyon  
2,7%      2,8%

de la population a des droits ouverts à l'AAH (22) ou l'AEEH (22) en 2017

68

67

personnes ont des droits ouverts à l'ACTP ou à la PCH (22) pour 10 000 habitants en 2017

## Accompagnement social

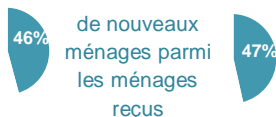
Lônes et Coteaux du Rhône

9,3%

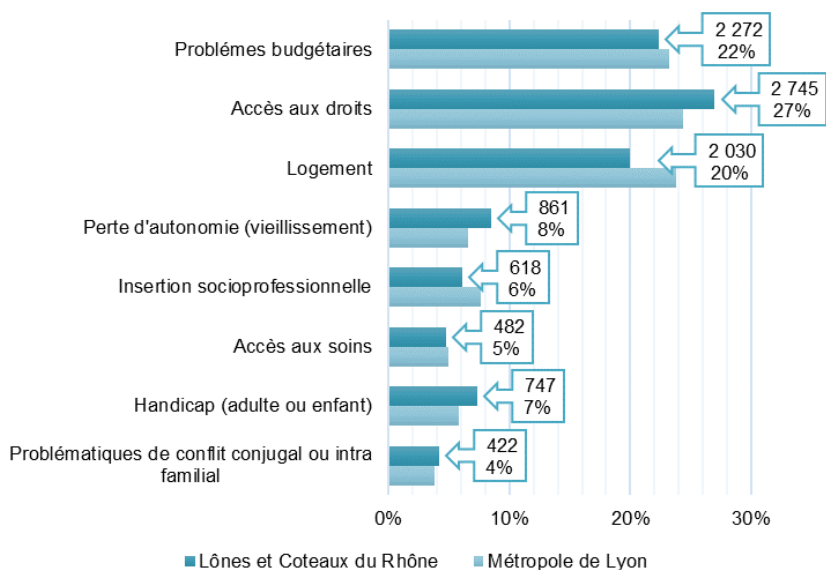
Métropole de Lyon

8,3%

des ménages ont bénéficié d'un accompagnement social en 2017



### Répartition des sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2017



### L'accès aux droits : une préoccupation forte des ménages qui sollicitent un accompagnement social

Le taux d'accompagnement social est légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine avec 9,3% des ménages accompagnés. En revanche, la part de nouveaux ménages reçus est équivalente à la moyenne métropolitaine.

Les sujets traités en entretiens sont ordonnés différemment. Tout comme dans les Portes du Sud, l'accès aux droits est plus fréquemment traité dans la CTM, alors que la problématique du logement est sous-représentée.

Autres différences significatives, la perte d'autonomie liée au vieillissement et le handicap questionnent davantage les ménages accompagnés.

Les sujets de l'accès aux soins ou des conflits conjugaux ou intra familiaux sont dans des proportions proches de la moyenne métropolitaine.





## Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

**AAH** : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

**APA à domicile** : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement.

**Artificialisation (taux d')** : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

**ASE** : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

**Bénéficiaires de la CMU-C** : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

**Bénéficiaires du programme M'T dents** : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M'T dents).

**Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH** : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animale...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

**Conférences territoriales des Maires (CTM)** : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

**Demandeurs d'emploi catégorie ABC** : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

**Familles nombreuses** : leur part correspond au nombre de familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre de familles avec enfants.

**Information préoccupante** : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

**Niveau de vie** : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage,

0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

**Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective** : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

**Population couverte par le RSA** : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2017) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2015). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

**REP / REP+** : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

**Réseau structurant des pistes cyclables** : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

**SIAE** : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

**Solde migratoire apparent** : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

**Solde naturel** : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

**Taux de construction** : nombre de logements construits entre 2008 et 2017 (Sitadel) rapporté au nombre total de logements en 2008 (recensement de la population).

**Taux de natalité** : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

**Taux de demandeurs d'emploi** : Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population qui comprend les personnes en emploi et celles se déclarant chômeurs.

**Taux de natalité** : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

**Taux de pauvreté** : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian de la population vivant en France soit 1 015€/mois pour une personne seule en 2015.

## Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (2010, 2013 pour la population en QPV, 2015).

(2) Acooss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégories ABC (sauf le taux de demandeurs d'emploi – Cat. A).

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene 2016.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sitadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m<sup>2</sup> des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2018, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et fichier DGI 2017 (taxe d'habitation) pour le nombre de résidences principales

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINESS extraction janvier 2019. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres de pré-orientation pour handicapés, les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les centres de rééducation professionnelle, les entreprises adaptées, les établissements d'accueil temporaire d'enfants et d'adultes handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, les établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels, les maisons d'accueil spécialisée (M.A.S.), les services d'accompagnement à la vie sociales (S.A.V.S.), les services d'accompagnement médico-

sociale adultes handicapés, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, les unités évaluation réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2017 pour les effectifs de collégiens ; juin 2017 pour les taux de réussite au brevet. Les données ne concernent que les établissements publics.

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2017, le seuil de bas revenus était de 1 052€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'Etat civil.

(22) Métropole de Lyon. extractions IODAS 2017

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

(26) FiLoSoFi, 2015.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

(29) CLAP 2015

(30) Insee. CNAM 1<sup>er</sup> janvier 2016

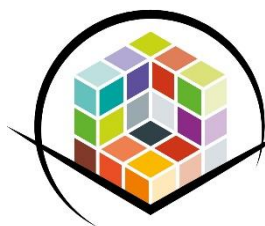
(31) Insee – Base permanente des équipements 2017 (BPE)

Rédaction : Patrick Brun, Frédéric Camus, Salah Jallali,  
Murielle Robert, Caroline Testut

Maquette : Agence d'urbanisme pour le développement  
de l'agglomération lyonnaise

Cartographie : Philippe Capel, Elisa Castel, Manon Pierrat,  
Métropole de Lyon DINSI (production DEES)

Crédit photos : Métropole de Lyon



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : Caroline Testut Simeu 04 81 92 33 81 [c.testut@urbalyon.org](mailto:c.testut@urbalyon.org)  
Infographie : Agence d'urbanisme